



ASSOCIATION DE CHASSE MARITIME DU CALAISIS

DEMANDE DE CARTE GARENNE

Rappel: Le renouvellement de cartes terrestres doit être effectué avant le 1er août 2015

Veillez joindre:

- La photocopie de votre carte maritime validée pour la saison 2015/2016.
- Un chèque de 75 euros libellé au nom de l'ACMC.
- Un enveloppe affranchie et libellée à votre adresse (obligatoire)
- Votre demande ne pourra être prise en compte que suivant les places disponibles.
- Le formulaire est à retourner chez l'administrateur responsable de la chasse terrestre à l'adresse indiquée ci-dessous avant le 10 août 2015 le cachet de la poste faisant foi.

M. Nicolas CROQUELOIS
56 Impasse GARNIER
62730 les HEMMMES de MARCK

Tél: 06/10/54/38/28.

1) Renouvellement

2) Demande d'inscription

entourer la mention vous concernant

Nom:.....Prénom:.....

Adresse:.....

Code postal: Ville :.....

N° de Téléphone:

N° de Permis de chasse:.....

N° de carte maritime validée pour la saison 2015/2016

Fait à :..... Le

Signature:

Ce document est disponible sur le site internet: www.chasse-maritime-calaisis.com
rubrique: espace adhérents